Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 49730 MONTSOREAU

1.4. Autres types de contrats

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 15 novembre 2017

Le mercredi 15 novembre 2017, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 08 novembre par M. Benoit BARANGER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents:

M. Benoît BARANGER, Bourgueil

Mme Valérie BOUCHAUD, L'Ile-Bouchard

Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire

M. Jacky GELINEAU, Doué-en-Anjou

Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire

M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire

M. Jean-Marie MÉTAIS. Tours Métropole Val de Loire

Mme Elisabeth NOUVELLET, Blou

Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire

M. Jackie PASSET, CC Baugeois-vallée

Excusés ayant donné procuration :

M. Gilbert BOISBOUVIER, Gennes-Val-de-Loire, à Jacky Gélineau

M. François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Valérie Bouchaud

Mme Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Elisabeth Nouvellet

M. Philippe GUILLARD, CC Chinon, Vienne et Loire, à Christelle Cardet

Mme Isabelle LE MANIO, Angers, à Jackie Passet

M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire, à Isabelle Pain

Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire, à Benoît Baranger

Excusés:

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire

Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire

Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire

Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire

M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire

M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de voix : 17

Convention de partenariat pour le développement de l'agroforesterie

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu la Charte 2008-2020 en vigueur ;



1.4. Autres types de contrats



Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur ;

Vu la délibération n° 2016/14/B du Bureau en date du 20 avril 2016 relative au COTEC ;

Vu la délibération n°2017/19/B du Bureau en date du 14 juin 2017 approuvant la convention technique et financière 2017-2018 ;

Vu la convention cadre de partenariat conclue le 19 mai 2016 avec l'association Mission Bocage, l'entreprise Delion Selva et l'entreprise Sylvatoir.

Vu le courrier de résiliation de Delion Selva en date du 1^{er} aout 2017,

Les membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ approuvent la convention cadre de partenariat relative à la promotion et au développement de l'agroforesterie sur le territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine dont le projet est ci-annexé ;
- ✓ approuvent la convention technique et financière 2017-2018 à conclure avec l'association Mission Bocage, l'entreprise EIRL Cyrille BARBE et l'entreprise Sylvatoir dont le projet est ci-annexé;
- ✓ autorisent le Président à signer les deux conventions susvisées ;
- ✓ disent que les dépenses au titre du financement prévu par lesdites conventions sont inscrites au budget.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président Compte- tenu de la transmission en Sous- préfecture et de la publication

Le - 4 DEC. 2017

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 49730 MONTSOREAU 7.4. Interventions économiques

Séance du mercredi 15 novembre 2017

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Le mercredi 15 novembre 2017, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 08 novembre par M. Benoit BARANGER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents:

M. Benoît BARANGER, Bourgueil

Mme Valérie BOUCHAUD, L'Ile-Bouchard

Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire

M. Jacky GELINEAU, Doué-en-Anjou

Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire

M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire

M. Jean-Marie MÉTAIS, Tours Métropole Val de Loire

Mme Elisabeth NOUVELLET, Blou

Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire

M. Jackie PASSET, CC Baugeois-vallée

Excusés avant donné procuration :

M. Gilbert BOISBOUVIER, Gennes-Val-de-Loire, à Jacky Gélineau

M. François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Valérie Bouchaud

Mme Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Elisabeth Nouvellet

M. Philippe GUILLARD, CC Chinon, Vienne et Loire, à Christelle Cardet

Mme Isabelle LE MANIO, Angers, à Jackie Passet

M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire, à Isabelle Pain

Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire, à Benoît Baranger

Excusés :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire

Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire

Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire

Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire

M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire

M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10 Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 17

Concours Ecotrophée : attribution des lots aux lauréats

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement ;



7.4. Interventions économiques

Vu la Charte 2008-2020 en vigueur ;

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur ;

Vu le règlement du concours ;

Vu les candidatures reçues ;

Vu la décision du jury du concours éco-trophées réuni le 25 septembre 2017;

Considérant que le jury de cette 9ème édition du concours, composé de 15 personnes, s'est réuni le lundi 25 septembre dernier à Chinon, sous la présidence d'Isabelle ARCHAIMBAULT, présidente de la commission Eco-Développement a examiné les 18 dossiers nominés dans les 3 catégories suivantes :

- ✓ préservation de la biodiversité et des paysages;
- ✓ préservation des ressources naturelles et énergétiques ;
- ✓ innovation sociale et implication territoriale.

Considérant que trois lauréats ont été désignés par catégorie

Considérant que pour la première fois un prix du public pour lequel la période du 1er au 15 octobre était ouverte au vote sur le site internet du Parc par tout habitant va être rendu ;

Considérant que le règlement du concours a prévu les récompenses suivantes pour les lauréats :

- ✓ Pour les 1^{ers} prix : une dotation de 1000 € attribuée par le CNPE d'Avoine dans chaque catégorie, un trophée créé par des artisans d'art du Parc, un diplôme ;
- ✓ Pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} prix de chacune des catégories: des cadeaux en nature (choisis dans l'offre découverte du Parc, si possible marquée) ciblant les salariés des structures lauréates, un trophée créé par des artisans d'art du Parc, un diplôme ;
- ✓ Pour le prix du public : un trophée créé par des artisans d'art du Parc, un diplôme et un cadeau en nature (choisi dans l'offre découverte du Parc, si possible marquée) ciblant les salariés de la structure lauréate.

Les membres du Bureau à l'unanimité :

✓ décident l'attribution des prix aux lauréats du concours Eco-Trophée 2017 selon les conditions financières et techniques précisées ci-dessous

Lauréats Catégorie Biodiversité et Paysages	Cadeau	Montant
1 ^{er} prix	1000 € par CNPE	1 000 €
2 ^{ème} prix	Séjour week-end gîte atypique La Batelière sur Loire - La Chapelle aux Naux	380 €
3 ^{èm} e prix	Découverte du Monde de Pierre Frite Doué-la-Fontaine	325 €



Lauréats Catégorie Préservation des ressources naturelles et énergétiques		
1 ^{er} prix	1000 € par CNPE	1 000 €
2 ^{ème} prix	Déjeuner + découverte guidée du sous-sol du douessin (sites privés) avec un guide des Perrières - Doué-en-Anjou	360 €
3 ^{ème} prix	Séjour week-end gîte atypique La Batelière sur Loire - La Chapelle aux Naux	380 €

Lauréats Catégorie Innovation sociale / Implication territoriale		
1 ^{er} prix	1000 € par CNPE	1 000 €
2 ^{ème} prix	Balade collective sur la Loire avec Loire Odyssée - Loire Authion	630 €
3 ^{ème} prix	Déjeuner + découverte guidée du sous-sol du douessin (sites privés) avec un guide des Perrières - Doué-en-Anjou	350 €

Prix du public	Balade collective sur la Loire avec Loire Odyssée - Loire Authion	540 €
----------------	--	-------

Candidats nominés non lauréats : 9 ouvrages "Des paysages et des hommes"	stock PNR

Prix CNPE	3 000 €
Prix en nature	2 965 €

✓ disent que les crédits sont inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président Compte- tenu de la transmission en Sous- préfecture et de la publication

- 4 DEC. 2017

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 49730 MONTSOREAU 1.1, Marchés publics

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 15 novembre 2017

Le mercredi 15 novembre 2017, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 08 novembre par M. Benoit BARANGER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents:

M. Benoît BARANGER, Bourqueil

Mme Valérie BOUCHAUD, L'Ile-Bouchard

Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire

M. Jacky GELINEAU, Doué-en-Anjou

Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire

M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire

M. Jean-Marie MÉTAIS, Tours Métropole Val de Loire

Mme Elisabeth NOUVELLET, Blou

Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire

M. Jackie PASSET, CC Baugeois-vallée

Excusés ayant donné procuration :

M. Gilbert BOISBOUVIER, Gennes-Val-de-Loire, à Jacky Gélineau

M. François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Valérie Bouchaud

Mme Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Elisabeth Nouvellet

M. Philippe GUILLARD, CC Chinon, Vienne et Loire, à Christelle Cardet

Mme Isabelle LE MANIO, Angers, à Jackie Passet

M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire, à Isabelle Pain

Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire, à Benoît Baranger

Excusés :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire

Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire

Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire

Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire

M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire

M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de voix : 17

Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général de la procédure 2017TB 01 de travaux de construction de l'atelier réversible

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement ;

2 7 Hav. 2017

Vu la Charte 2008-2020 en vigueur;

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur ;

Vu l'arrêté de subvention n° 2016-06139 en date du 3 aout 2016 de la Région Pays de la Loire ;

Vu le contrat Parc 2016 conclu avec la Région Centre Val de Loire ;

Vu le Budget Primitif du Syndicat mixte approuvé le 11 mars 2017 ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP pour publicité national en date du 13 septembre 2017 de la procédure 2017TB01 relative aux travaux de construction de l'atelier réversible du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;

Vu le règlement de la consultation ;

Vu les candidatures et offres remises avant la date limite fixée au 10 octobre 2017 ;

Vu le tableau d'analyse des candidatures ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la société Hamosphère, Maitre d'œuvre ;

Considérant que l'analyse des offres fait notamment apparaître un coût supérieur au montant estimatif arrêté phase projet ;

Considérant que les négociations prévues au sein de cette procédure ne pourraient pas aboutir à abaissement des prix sans remise en cause de l'économie du contrat et notamment le besoin tel que défini dans le cahier des clauses techniques particulières ;

Considérant dès lors qu'il y a lieu de déclarer la procédure sans suite pour motif d'intérêt général et de redéfinir le besoin ;

Les membres du Bureau à l'unanimité :

- approuvent la déclaration sans suite pour motif d'intérêt général la procédure 2017TB01 relative au marché de travaux alloti (3 lots) pour la construction d'un atelier réversible ;
- autorisent le Président à signer tous documents y afférent.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 49730 MONTSOREAU 5.4. Délégations de fonctions

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 15 novembre 2017

Le mercredi 15 novembre 2017, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 08 novembre par M. Benoit BARANGER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents:

M. Benoît BARANGER, Bourgueil

Mme Valérie BOUCHAUD, L'Ile-Bouchard

Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire

M. Jacky GELINEAU, Doué-en-Anjou

Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire

M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire

M. Jean-Marie MÉTAIS, Tours Métropole Val de Loire

Mme Elisabeth NOUVELLET, Blou

Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire

M. Jackie PASSET, CC Baugeois-vallée

Excusés ayant donné procuration :

M. Gilbert BOISBOUVIER, Gennes-Val-de-Loire, à Jacky Gélineau

M. François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Valérie Bouchaud

Mme Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Elisabeth Nouvellet

M. Philippe GUILLARD, CC Chinon, Vienne et Loire, à Christelle Cardet

Mme Isabelle LE MANIO, Angers, à Jackie Passet

M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire, à Isabelle Pain

Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire, à Benoît Baranger

Excusés

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire

Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire

Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire

Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire

M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire

M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **7**

Nombre de voix: 17

Modification de la délibération 2014/24/B du 27 juin 2014 relative aux délégations du Président

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement;



Vu la Charte 2008-2020 en vigueur;

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur ;

Vu la délibération 2014/24/B du 27 juin 2014 relative aux délégations du Président ;

Les membres du Bureau à l'unanimité :

- ✓ décident de modifier la délégation accordée au Président par délibération 2014/24/B du 27 juin 2014 en étendant son champ de compétences ;
- ✓ délèguent au Président la charge de créer, de modifier ou de supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président Compte- tenu de la transmission en Sous- préfecture et de la publication Le

- 4 DEC. 2017

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 49730 MONTSOREAU 5.3. Désignation de représentants

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 15 novembre 2017

Le mercredi 15 novembre 2017, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 08 novembre par M. Benoit BARANGER, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents:

M. Benoît BARANGER, Bourgueil

Mme Valérie BOUCHAUD, L'Ile-Bouchard

Mme Christelle CARDET, Région Pays-de-la-Loire

M. Jacky GELINEAU, Doué-en-Anjou

Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire

M. Eric LOIZON, Département d'Indre-et-Loire

M. Jean-Marie MÉTAIS, Tours Métropole Val de Loire

Mme Elisabeth NOUVELLET, Blou

Mme Isabelle PAIN, Région Centre-Val de Loire

M. Jackie PASSET, CC Baugeois-vallée

Excusés ayant donné procuration :

M. Gilbert BOISBOUVIER, Gennes-Val-de-Loire, à Jacky Gélineau

M. François BRUYANT, Villaines-les-Rochers, à Valérie Bouchaud

Mme Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Elisabeth Nouvellet

M. Philippe GUILLARD, CC Chinon, Vienne et Loire, à Christelle Cardet

Mme Isabelle LE MANIO, Angers, à Jackie Passet

M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire, à Isabelle Pain

Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire, à Benoît Baranger

Excusés :

Mme Roselyne BIENVENU, Région Pays-de-la-Loire

M. Roch BRANCOUR, Région Pays-de-la-Loire

Mme Régine CATIN, Région Pays-de-la-Loire

Mme Martine CHAIGNEAU, Département d'Indre-et-Loire

Mme Isabelle GAUDRON, Région Centre-Val de Loire

M. Jean-Patrick GILLE, Région Centre-Val de Loire

M. Laurent HAMON, Département de Maine-et-Loire

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 10

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 17

CLE Sage Thouet : désignation d'un représentant

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement ;





Vu le courrier du Préfet des Deux-Sèvres en date du 29 aout 2017 ;

Considérant que le mandat des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) est arrivé à expiration en octobre 2017 et qu'il convient d'en désigner de nouveau;

Les membres du Bureau à l'unanimité :

désignent Monsieur Jacky GELINEAU comme représentant à la Commission Locale de l'Eau du Sage Thouet.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président Compte- tenu de la transmission en Sous- préfecture et de la publication

-4 DEC. 2017